



Sommaire

COUP DE PROJECTEUR - p. 3

Ouverture de l'hôpital de jour
addictologique du C.H.P.

LE SAVIEZ-VOUS ? - p. 5

Le manga d'Elio s'offre une place
dans le hall des Clématites
Basket Entreprises : recherche
joueur pour création d'une équipe
de basket mixte C.H.P.
Hygiène des mains, la preuve en
images

ACTUALITES — p. 8

Audit S.S.I.
Technologies numériques : un
usage réglementé
Semaine européenne pour
l'emploi des personnes
handicapées
Sortie montagne en Vallée d'Aspe
Octobre rose
Opération Movember
Moi(s) Sans Tabac
Nouvelle promotion d'internes
Semaine Sécurité Patients
Remise de chèque au pôle 4
Certification du C.H.P.
Vaccination contre la grippe
Agenda

INFOS — p.12

Réforme des retraites
Mouvements de personnel

CHP News, Journal trimestriel du C.H.P.

Directeur de la publication :
Xavier ETCHEVERRY, Directeur du C.H.P.

Rédactrice en chef :
Véronique LOUIS, Directrice des affaires
médicales, générales, de la coopération et de la
communication

Cellule communication :
Cécile Sfali, chargée de communication



Dossier

C.G.O.S. : des oeuvres sociales ouvertes à toutes et tous

LE C.G.O.S. (Comité de Gestion des Oeuvres Sociales) a été créé en 1960. C'est une association à but non lucratif (loi 1901) agréée par le Ministère de la santé et des Solidarités. Sa mission est de créer, mener et développer une politique d'action sociale en faveur des agents ou des retraités des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux adhérant au C.G.O.S.

CÉCILE BERGEROU, CORRESPONDANTE C.G.O.S.

Depuis le 1er janvier 2019, les comités régionaux Aquitaine et Limousin Poitou Charentes ont fusionné pour devenir le comité régional Nouvelle Aquitaine.

Les établissements ont obligation de verser au C.G.O.S. une contribution de 1,50 % de la masse salariale. En 2017, pour la région Aquitaine, 20 692 611 euros de cotisations ont été versées au C.G.O.S. par les établissements, et 17 631 626 euros reversés aux agents et aux retraités sous la forme de prestations et actions (hors aides remboursables et Cesu), soit un taux de redistribution des contributions de 85,2 %.

Les établissements ont également pour obligation de nommer un cor-

respondant C.G.O.S. Au C.H.P., il s'agit de Cécile BERGEROU (voir coordonnées ci-dessous).

Lorsque les droits d'un agent sont ouverts, ce dernier va pouvoir, en fonction de son quotient familial, bénéficier des offres que propose le C.G.O.S.

Correspondant C.G.O.S

Cécile BERGEROU
Poste 9050
Courriel : cecile.ber-
gerou@chpyr.fr

Permanences physiques et
téléphoniques : Lundi et jeudi de
de 13h à 16h30



Un accompagnement dans la vie hospitalière et familiale

Le C.G.O.S. accompagne chaque agent qui le souhaite dans sa vie hospitalière et familiale.

LOGEMENT (Fond Social Logement) Aides à la location Aides au déménagement Aides aux travaux Aide à l'accession à la propriété	FAMILLE Naissance Adoption Décès
ENFANCE ÉDUCATION Petite enfance Aide exceptionnelle remboursable CESU Etudes, éducation, formation Soutien scolaire Garde périscolaire	VACANCES Prestation vacances enfants avec ou sans hébergement Prestation vacances adulte et famille Epargne chèque vacances Catalogue escale vacances Les offres solutions rouges ou jaunes
PROTECTION Maladie Aides exceptionnelles remboursables / aides exceptionnelles non remboursables Handicap enfant Congé de présence parentale Congé de solidarité familiale	LOISIRS CULTURE Billetterie, spectacles, parcs de loisirs Activités de loisirs journée, week-ends Chèques culture
VIE ÉTABLISSEMENT Noël des enfants	CONSOMMATION Chèques de réduction de nombreuses enseignes vie quotidienne Abonnement magazines Renseignements juridiques
RETRAITE Complémentaire retraite des hospitaliers Prestation départ à la retraite Allocation annuelle retraités	VÉHICULE Aide exceptionnelle remboursable pour accession ou réparation (uniquement sur critère social) Prix négociés avec le club-auto

Le dossier C.G.O.S. : la clé qui ouvre tous vos droits

Chaque année, vous devez constituer votre dossier C.G.O.S. pour ouvrir vos droits aux prestations et actions du C.G.O.S. pour vous et les membres de votre famille. Il doit être actualisé avec conditions de ressources (fournir l'avis d'imposition) ou sans conditions de ressources. L'agent déclare les personnes

qui constituent son foyer fiscal, les enfants bénéficiant du C.G.O.S. jusqu'à l'année de leurs 20 ans ou de leurs 25 ans, s'ils restent à la charge fiscale et poursuivent des études (Prestation Etudes Education Formation). Les couples d'agents constituent un seul dossier pour le couple (chaque agent a son numéro de C.G.O.S. qu'il garde et un accès à l'espace agent). Seul l'agent chargé de famille peut constituer le dossier.

C'est le moment de faire votre dossier ! Sur Internet, c'est facile, rapide et sécurisé. Sur votre Espace Agent, les données concernant votre situation personnelle et familiale sont déjà renseignées. Vous pouvez les modifier ou les compléter si nécessaire. **Si vous demandez les prestations Etudes-éducation-formation** pour vos enfants à charge fiscale, transmettez votre dossier au plus tard le 30 avril 2020. Vous pouvez également l'adresser en format papier à Marne-La-Vallée au plus tard le 31 mars 2020, le 30 septembre pour les prestations de Noël et à tout moment de l'année, mais toujours au préalable de toute demande.



Des prestations en cas de maladie

En cas de maladie, le C.G.O.S. compense partiellement la perte de rémunération au terme du droit statutaire à plein traitement.

Pour la Maladie Ordinaire des agents stagiaires et titulaires, le C.G.O.S. verse un complément de salaire à hauteur de 45 % du traitement indiciaire sur une période de 5 mois.

Pour le Congé de Longue Maladie et de Longue Durée des agents stagiaires et titulaires, un complément de salaire est versé à hauteur de 45 % du traitement indiciaire les 5 premiers mois de la première année, ainsi que pour la deuxième année.

Pour la Maladie Ordinaire des agents contractuels, le C.G.O.S. verse un complément de salaire à hauteur de 45 % du traitement indiciaire pendant 2 mois à partir de 4 mois de service, pendant 3 mois après 3 ans de service.

Pour la Grave Maladie des agents contractuels, le complément de salaire est de 45 % du traitement indiciaire pendant 3 mois, la deuxième et la troisième année.

N'hésitez pas à contacter Cécile Bergerou, correspondante C.G.O.S., pour toute information concernant les aides, prestations... ■■■

Coup de projecteur

Ouverture de l'hôpital de jour addictologique du C.H.P.

L'hôpital de jour addictologique, HdJA, a ouvert ses portes le 25 novembre dernier. Cette nouvelle unité, rattachée au pôle 2, a investi les locaux rénovés du bâtiment Nive, laissés vacants depuis le départ de l'hôpital de jour adolescents. Cette nouvelle activité a été mise en place dans le cadre de la politique addictologie coordonnée sur le C.H.P., mais aussi sur le territoire, par le Dr Emmanuel Augeraud, en sa qualité de coordonnateur.

ÉLÉMENTS RECUEILLIS PAR CÉCILE SFALI AUPRÈS DU DR AUGERAUD, COORDONNATEUR DE LA POLITIQUE ADDICTOLOGIE, DU DR ROZIER, RÉFÉRENT DE L'HDJA ET DE L'ÉQUIPE DE L'HÔPITAL DE JOUR



Une partie de l'équipe de l'hôpital de jour addictologique

Autour du médecin référent, le Dr Pierre-Emmanuel Rozier (0,5 ETP), l'équipe est placée sous la responsabilité de Claudine Hourclé, cadre de santé (0,1 ETP), et se compose d'infirmiers (3,1 ETP), d'une psychologue (0,5 ETP à venir), d'un éducateur spécialisé (1 ETP à partir de janvier), d'un éducateur sportif (en projet), d'une assistante sociale (0,2 ETP), d'une diététicienne (0,2 ETP à partir de janvier), d'une secrétaire médicale (0,5 ETP) et d'une A.S.H.Q (1 ETP). Ensemble, ces professionnels proposent un accompagnement thérapeutique à toute personne présentant des troubles liés à l'usage de substance(s) et/ou d'autres troubles addictifs comportementaux (sexe, jeu d'argent, exercice physique et autres).

Clara Rascalou, assistante sociale de l'hôpital de jour, interrogée sur son rôle dans le dispositif de soins, estime que la place de l'assistante sociale est un atout dans la prise en charge multidisciplinaire auprès de la personne mais aussi de son entourage en prenant en compte avec bienveillance les domaines social et familial. «*Le lien étroit avec les différents partenaires accompagnant la personne soignée est nécessaire et bénéfique dans la relation, mon rôle sera de le développer. Ce public parfois, voire souvent stigmatisé vient conforter mon envie de mettre à profit mes compétences et de les développer dans le domaine de l'addictologie*». Pour Chantal Castaing, infirmière addictologue à l'E.M.A.P.P., «*la complexité de l'accompagnement dans le domaine de l'addic-*

tologie nous a mis face à nos limites dans la prise en charge spécifique. En effet, l'E.M.A.P.P., implantée depuis 2012 au sein du C.H.P., a vu une évolution notable du nombre de patients reçus et pris en charge. Ses missions ont également augmenté, allant parfois au-delà des objectifs principaux qui sont d'évaluer, orienter et coordonner dans un temps court les patients présentant un trouble de l'usage vis à vis des substances psycho-actives ou une addiction comportementale. En ce sens, ce projet HdJA, mûri depuis plusieurs années, est un plus au travail et à la culture addictologique existante au sein du C.H.P. et du réseau addictologique Béarn et Soule. L'HdJA aura la vertu de répondre aux objectifs spécifiques addictologique de niveau 2 dans une prise en charge intégrée tant sur le plan psychiatrique, social, familial... Je ne peux que me réjouir de cette «naissance» et souhaite la bienvenue à ce service et aux agents qui vont le faire grandir avec toute la bienveillance et les compétences qui existent déjà dans cette unité.»

[Rencontre] Dr Pierre-Emmanuel ROZIER

Quel est votre parcours ?

Externe sur le C.H.U. de Bordeaux, j'ai fait mon internat au C.H.U. d'Angers. Formé à la prise en charge des conduites suicidaires et à la médecine de l'adolescent, je suis actuellement en 2^{ème} année de D.E.S.C. de pédopsychiatrie. Ma thèse d'exercice de psychiatrie porte sur la dépendance à l'exercice physique comme modèle d'addiction comportementale, thèse prochainement publiée. Intéressé par la question des addictions comportementales (exercice physique, Internet, sexe, jeux d'argent), j'ai passé ma dernière année d'internat entre un Service de soins Intensifs Psychiatriques à Domicile et le C.S.A.P.A. 49 avec un intérêt tout particulier pour les consultations jeunes consommateurs et les troubles émergents. Je pense



fondamentalement que «le plaisir est dans le contrôle, la souffrance dans l'excès». Sudiste de naissance, j'ai rejoint le C.H.P. pour prendre un poste partagé entre le pôle 2 et le pôle 4 associant addictologie et pédopsychiatrie.

Avez-vous reçu une formation spécifique en addictologie ?

Oui, au cours de mon cursus d'interne et lors des congrès, mais pas encore de diplôme universitaire en addictologie. Je vais donc, sous peu, engager une capacité en addictologie. J'ai par contre bénéficié de la formation de l'équipe d'Angers et de Nantes sur la prise en charge en addictologie et ai passé un an dans un C.S.A.P.A. avec la prise en charge des T.S.O. (Traitements de Substitution aux Opiacés), des troubles liés à l'usage des substances psychoactives et du travail intra-hospitalier au C.H.S. d'Angers sur la prise en charge des troubles addictifs sur lequel j'étais très investi.

Selon vous, quels sont les atouts majeurs et complémentaires de l'hôpital de jour ?

L'HdJA représente une alternative et un complément aux soins ambulatoires médico-sociaux et à la prise en charge intra-hospitalière. La pluridisciplinarité de l'équipe soignante de l'HdJA, le travail du Dr Augereaud et de Chantal Castaing sur l'E.M.A.P.P. et l'ELSA du C.H.G., et l'accompagnement psychiatrique de secteur des différents pôles du C.H.P. sont les atouts majeurs de la prise en charge addictologique. Notre travail sera un avantage dans le parcours de soin des patients du Béarn mais ne se substituera en rien au travail du reste des équipes du C.H.P. qui se battent déjà depuis de nombreuses années contre les troubles de l'usage et l'impact associé chez nos usagers. L'important est le travail coordonné avec les équipes pérennes suivant les usagers.

En quoi consiste le parcours de soins ?

Après évaluation et inclusion nécessaire par l'E.M.A.P.P., la prise en soin est évaluée de façon pluridisciplinaire par l'équipe de l'HdJA pour proposer une temporalité, des objectifs et un accompagnement adapté à la situation de l'utilisateur. En fonction de l'évaluation de l'équipe soignante de la pertinence de la demande et des critères d'inclusion médico-sociaux (notamment la question de la couverture sociale), un projet est proposé à l'utilisateur avec de nombreuses interventions possibles allant de l'évaluation multi-modale de la trajectoire addictologique, la psychoéducation à la maladie addictive, à la gestion des craving et des situations à haut risque et la question de la chimiothérapie addictolytique.

Le parcours de soin est bien délimité afin de répondre au cahier des charges de ce tout nouveau type de structure de MCO en psychiatrie.

De quelle manière l'entourage du patient est-il soutenu et accompagné ?

On sait bien à quel point l'entourage des usagers au prise avec un trouble de l'usage est lui même «co-addicté» du fait des conflits, souffrance et conséquences des troubles et des usages. Il est essentiel pour nous, mais par la suite, du fait de la nouveauté du projet et de sa mise en place récente, de pouvoir proposer un accompagnement appelé «ENTOURAGE» en C.S.A.P.A. pour les familles, les aidants et les collectivités. Cela représentera une construction à avoir par la suite avec les thérapies familiales et systémiques ainsi que les techniques de TCC type mentalisation chez les patients porteur de trouble de personnalité associés.

Depuis l'ouverture, fin novembre, combien de patients ont été pris en charge et pour quelles addictions ?

En une semaine, 16 usagers ont été accueillis avec des troubles de l'usage du cannabis, de l'alcool, des opiacés, sexe, jeux d'argent, achats compulsifs et bien sûr le tabac (mais qui ne représente pas une indication principale bien que souvent présent chez nos patients).

Y a-t-il une augmentation du panel des addictions ?

Nous sommes dans une société de l'exposition et de la surexposition aux comportements addictogènes. Même si tout n'est pas addiction, le contrôle d'un comportement, quel qu'il soit est essentiel chez l'humain, pour ne pas passer du plaisir à la souffrance. La question soulevée dans ma thèse sur la dépendance à l'exercice physique en est un archétype. L'exercice physique vu dans les années 70 comme une addiction «positive» est reconnu maintenant comme une réelle addiction partageant avec les substances et le jeu pathologique les mêmes critères. Ces critères s'adaptent aux substances et aux comportements permettant une lecture différente de l'addictologie, s'intéressant à la psychiatrie des gens «qui vont bien» (traileur, triathlète, marathonien, bodybuilder pour l'exercice physique, sexe, achats, travail, pouvoir, Internet, jeux vidéos, sucre...) et permettant de comprendre et accompagner les choses quand elles deviennent source de souffrance.

Menez-vous ou avez-vous prévu de mener des actions en matière de prévention ?

Dans l'avenir, c'est évident que nous irons au devant de l'addiction pour faire de la prévention auprès de la «Ville» puisque le Demos est le lieu d'usage des substances et de pratique des comportements mais aussi le lieu de réflexion sociétal concernant la place des usages dans nos vies. L'institution, en premier lieu, puis la ville et les territoires ruraux, sont autant de lieux où informer, réfléchir et penser/panser nos souffrances et nos plaisirs. Un vaste travail pour prendre soin des nôtres. ■■■

Le saviez-vous ?

Le manga d'Elio s'offre une place dans le hall des Clématites.

Pendant plusieurs semaines, Elio, dessinateur de mangas, est exposé dans le hall des Clématites, une première pour ce jeune adolescent aux talents prometteurs.

ÉLÉMENTS RECUEILLIS PAR CÉCILE SFALI AUPRÈS DE PASCAL OBEDE, ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ



Une des oeuvres d'Elio présentée à l'exposition.

Pascal Obédé a rencontré Elio à la demande du Dr Guillaume pour un accompagnement éducatif. Educateur spécialisé au C.H.P. depuis 7 ans, il a partagé son activité entre le C.M.P.E.A de Lons et le C.A.T.T.P. T.S.A. Les Voiliers puis l'hôpital de jour Les Mésanges.

L'idée était d'aller vers lui pour l'aider à s'exprimer dans un cadre artistique, l'aider à grandir et à construire son identité. Lui proposer un accompagnement de l'ordre de la création a facilité les choses.

Pascal décrit Elio comme un jeune qui a beaucoup de personnalité, d'humour, de second degré, et les rendez-vous avec Elio peuvent parfois être cocasses, dans un arbre, dans le hall des Clématites... Pour l'attirer dans son bureau, Pascal a mis en avant les compétences du jeune et lui a demandé des conseils en matière de dessin. C'est comme ça que le travail a commencé.

Elio crée des personnages qui ont un parcours, une vie, qui sont en recherche de construction. Durant cette phase exploratrice, il a dessiné beaucoup de personnages qui ont été compilés dans un livret réalisé en partenariat avec le service imprimerie. Ce regard extérieur sur ses oeuvres a été, pour Elio, une première étape dans la reconnaissance de son talent.

Durant une hospitalisation aux Capucines, il y a 2 ans, Elio est passé du personnage à des histoires. Il a commencé à mettre en jeu des personnages qui ont des quêtes, des

aventures, des pouvoirs... Le stage de dessin Manga qu'il a effectué à l'Agora de Billère lui a permis ensuite d'affiner sa pratique artistique et de prendre conscience de son talent. Ont suivi des cours plus réguliers qui l'ont fait basculer dans une autre dimension artistique. Pascal précise que «son coup de crayon est au service de sa propre histoire».

Mais Elio a conscience qu'il est incomplet dans son savoir faire, et que devenir mangaka ne saurait se résumer à la seule compétence en dessin. C'est pourquoi il a pour projet d'intégrer une école de Manga à Toulouse.



Les émotions, planche réalisée par Elio lors d'un rendez-vous avec son éducateur Éducat'home.

Le terme «Manga» est composé de deux idéogrammes (ou Kanji) : «man», qui signifie, selon le contexte, l'imprécision ou la légèreté, et «ga» qui désigne la représentation graphique. On pourrait donc traduire «Manga» par «dessin au trait libre» ou bien «esquisse au gré de la fantaisie».

Les progrès d'Elio sont autant artistiques que personnels. Ils s'accompagnent aussi d'un mieux être. Elio est très intéressé par le fait de défendre ses points de vue et ses idéaux et le dessin est un bon moyen de le faire. Le rôle de l'éducateur est de faire en sorte que ces forces soient des éléments de construction.

Elio a aujourd'hui 14 ans et est en 4ème. Il est en fin de prise en charge et pour clore son parcours, avec le soutien de Céline Bardel, cadre supérieur de santé du pôle 4 qui a formalisé les choses, une exposition a pu être organisée aux Clématites. Les dessins exposés ont été spécialement réalisés par Elio pour l'occasion et encadrés par l'Ergo encadrement. Elio a fait ses propres invitations et a pensé à tous ceux qui l'ont accompagné durant son parcours.

Le vernissage de l'exposition d'Elio s'est déroulée le vendredi 29 novembre en présence du Dr Alice Letessier, chef

du pôle 4, de Céline Bardel, de professionnels du pôle 4, des membres de sa famille, et de Sofian, l'éducateur qui le suit également. En effet, Elio est aussi accompagné par l'association Autisme Pau Béarn et Educat'home, qui ont pu, grâce à son adhésion et l'aide permanente de ses proches, l'aider à dépasser de nombreuses difficultés.

Les non-connaisseurs de Mangas n'ont pas été perdus face à ces oeuvres puisque ce vernissage a été l'occasion pour Elio d'expliquer, avec beaucoup d'aisance, ce que l'on voyait et dans quel contexte cela avait été réalisé.

L'exposition a été saluée, en ouverture, par Céline Bardel, pour sa qualité et l'expressivité des oeuvres présentées. Le début, nous le souhaitons à Elio, d'une longue série. L'exposition est visible jusqu'au mois de mars 2020. ■■■

Rencontre avec Elio : un passionné du Japon pour qui dessiner est une raison de vivre



Comment est venue cette passion pour le dessin ?

Je dessine depuis que je sais tenir un crayon. Je regarde aussi beaucoup de Mangas et lis beaucoup de bandes dessinées. Mais je me suis amélioré depuis que je suis des cours.

Qu'est-ce qui t'intéresse dans le manga ?

J'aime la manière dont sont faits les dessins, les expressions faciales. J'aime aussi les scènes de combat dans les Mangas. Et puis, je suis passionné par le Japon, j'aimerais y vivre.

Quels sont les outils que tu utilises pour dessiner ?

Je commence mon dessin au crayon à papier, puis j'encre avec des stylos spécifiques. La mise en couleur est faite aux promarkers*.

Le dessin est-il pour toi un moyen d'expression ?

Oui, mes rêves m'inspirent pour faire des dessins. Je les reprends en mieux... j'adapte les histoires en Mangas. Les dessins de l'exposition sont inspirés de mes rêves mais de manière adaptée. Le dessin est pour moi une raison de vivre !

Que peut-on te souhaiter pour la suite ?

De poursuivre mes études dans le dessin, mais je sais aussi chanter, ce qui m'ouvre beaucoup de perspectives...

* Type de feutres dont les encres à base d'alcool se superposent et se mélangent pour créer une infinité de nuances. Elles permettent également de réaliser des aplats parfaits.

Basket Entreprises : recherche joueur pour création d'une équipe de basket mixte C.H.P.

PAR CÉCILE SFALI, CHARGÉE DE COMMUNICATION



D'avril à juillet 2020, sera organisé, sur Pau, au Palais des sports, un tournoi de basket inter-entreprises. Pour participer à ce tournoi, à raison d'un match tous les 15 jours environ, des professionnels du C.H.P. souhaite monter une équipe de basket mixte et sont à la recherche de joueurs (inscriptions jusqu'au 14 février 2020).

Vous souhaitez jouer au basket sans prise de tête, dans une ambiance ludique, respectueuse et fairplay ? Cela fait des années que vous n'avez pas touché un ballon et vous avez envie de bouger un peu ? Vous n'y connaissez rien mais vous voulez tester ? Alors, n'hésitez pas à contacter Céline SALERNO, infirmière à l'hôpital de jour ados, au 9348 ou par mail à hj.ados@chpyr.fr. ■■■

L'hygiène des mains, la preuve en images*

* Photos des géloses prises au C.H.P. en situation de soins par Nathalia, infirmière hygiéniste

En mai 2019, dans le cadre de la journée mondiale «Missions mains propres», opération annuelle de sensibilisation et d'information des patients et des professionnels, organisée par l'O.M.S., Organisation Mondiale de la Santé, le service hygiène hospitalière a organisé des ateliers «Mission mains propres», auxquels ont participé toutes les unités d'hospitalisation complète.

PAR LE SERVICE D'HYGIÈNE HOSPITALIÈRE

A l'aide de géloses contact (géloses nutritives), 10 prélèvements ont été réalisés dans chaque unité de soins avec la participation de l'équipe en présence.

Les prélèvements sur géloses contact sont un indicateur de la présence de micro-organismes. Pour réaliser des prélèvements de surface sur les géloses contact (poignées de porte, clés, téléphones portables, montres...), il faut prendre une boîte contact, et l'appliquer durant 5 secondes sur la surface à prélever. Les géloses incubent ensuite durant 4 jours à température ambiante.

Les résultats présentés à l'équipe de soins ont mis en évidence la charge microbienne des objets testés. Ils ont démontré que notre environnement n'est jamais stérile.

Notions préalables de micro-biologie

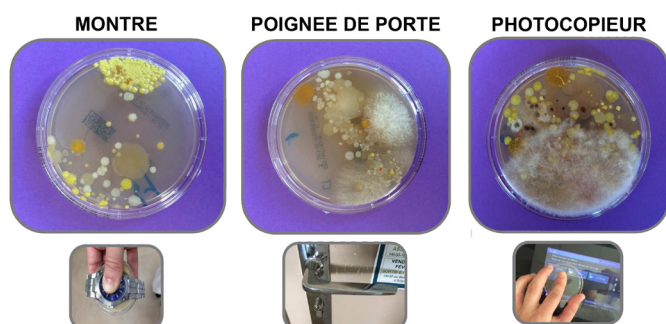
Sur un milieu nutritif, les bactéries et champignons vont se multiplier jusqu'à former des amas visibles à l'oeil nu : les colonies.

Chaque colonie est constituée de milliers de micro-organismes. Les colonies peuvent avoir des aspects différents selon l'espèce de la bactérie ou du champignon (couleur, forme).

Notre environnement n'est pas stérile

Les objets que nous touchons au quotidien présentent une flore microbienne transitoire.

Comme illustré ci-après, cette flore microbienne, si elle est placée sur un milieu favorable dans des conditions favorables peut vite proliférer. Ici, ce milieu favorable est une gélose nutritive avec un température ambiante. Une plaie, une perfusion, une sonde vésicale sont des portes d'entrée qui peuvent également constituer un milieu «favorable».



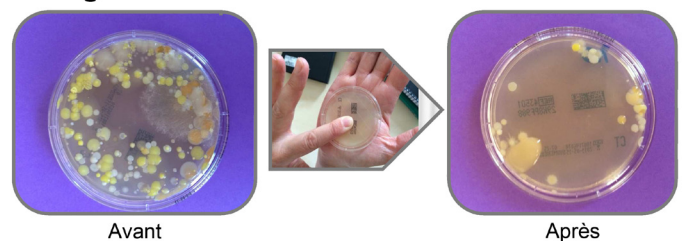
La preuve que la S.H.A. est efficace

La transmission croisée définit la transmission de certains micro-organismes (bactéries, virus, champignons) de patient à patient, de l'environnement à un patient.

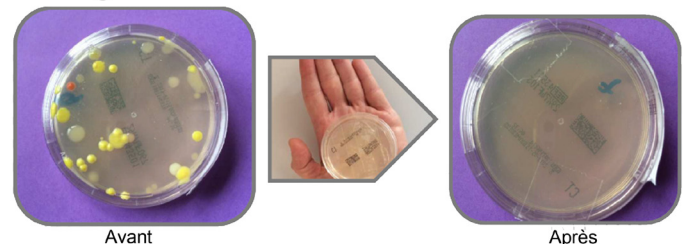
Cette transmission est essentiellement manuportée.

Il est donc fortement recommandé d'effectuer une friction des mains avec une solution hydroalcoolique (S.H.A.) en remplacement du lavage des mains (au savon doux ou antiseptique) en l'absence de saoullure visible des mains.

Lavage au savon doux



Avantages de la friction S.H.A.



En conclusion

Afin de lutter efficacement contre le manuportage des transmissions, nous disposons de plusieurs moyens efficaces : limitation de la contamination de l'environnement grâce au bionettoyage.

Et surtout : **IL FAUT DONC SE FRICTIONNER LES MAINS AVEC DE LA S.H.A. !!!** Et pour que cela soit efficace, il ne faut pas porter de bijoux, ni de vernis, et éviter d'utiliser son portable personnel.



Actualités

Audit Sécurité du Système d'Information au C.H.P. : hygiène numérique et plan d'action

Le C.H. des Pyrénées a initié en Juin 2019 une démarche d'Audit Sécurité du Système d'Information et a fait appel pour cette opération à un consultant extérieur à l'établissement (SRC Solutions). Cette opération a été pilotée en interne par le R.S.S.I. de l'établissement en lien avec la Direction Générale et la Direction des Finances et du Système d'Information.

PAR BRUNO GAROT, RESPONSABLE INFORMATIQUE ET RESPONSABLE SÉCURITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION.



La S.S.I. (Sécurité des Systèmes d'Information) est devenue un véritable sujet d'intérêt dans le monde de la Santé. Les différentes certifications auxquelles sont soumis les établissements (Certification H.A.S. et certification des comptes) ainsi que les politiques nationales relatives à la S.S.I. (PSSI-MCAS et PGSSI-S) en sont d'évidents marqueurs.

La mise en œuvre des pré requis du programme HOP'EN (basés sur l'Instruction 309 d'Octobre 2016 relative au plan d'action S.S.I. à destination des établissements de Santé de la Direction générale de l'Offre de soins) et un contexte territorial de convergence des Systèmes d'Information au sein du Groupement Hospitalier de Territoire (G.H.T.) Béarn et Soule achèvent d'en faire un sujet phare.

Cet audit se situe aussi dans un contexte général de prise de conscience progressive de tous, dans un contexte professionnel ou privé, de protection de nos données et de nos outils numériques. Le ministère de la santé, au travers d'une campagne autour de la cybersécurité à l'hôpital, pousse tous les acteurs du monde de la santé à la cybervigilance (<https://esante.gouv.fr/securite/cybersecurite>).

Il ne se passe plus une journée où l'actualité nous renvoie un contexte national et international riche en problématiques de cybersécurité, avec l'émergence de nouvelles vulnérabilités (objets connectés), de multiplication des fuites et vols de données (la France est le 2ème pays du monde le plus touché en 2018) ainsi que d'attaques de plus en plus ciblées sur des Centres Hospitaliers (voir la Cyberattaque dont a été victime le C.H.U. de Rouen le vendredi 15 novembre paralysant son informatique pendant près d'une semaine).

Le cabinet SRC Solution qui nous accompagne dans cette démarche d'audit est un cabinet de conseil qualifié Prestataire d'Audit de la Sécurité des Systèmes d'Information (P.A.S.S.I.) auprès de l'A.N.S.S.I. (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information)

Le travail d'Audit Sécurité S.I. effectué au C.H. des Pyrénées comporte deux volets et un objectif : d'abord confronter le niveau de sécurité S.I. aux bonnes pratiques (ISO27002), ensuite réaliser une analyse des risques (méthode EBIOS), et enfin construire un Plan d'Action Sécurité S.I.

La première phase de l'opération a été réalisée en Juillet 2019 et a donné lieu à un rapport d'audit remis en septembre positionnant déjà un ensemble d'actions visant à l'amélioration de notre niveau de sécurité S.I. Il met en relief la situation de l'établissement par rapport à l'état de l'art et les bonnes pratiques en matière de S.S.I. décrites dans la norme ISO 27002 (norme internationale, connue et reconnue)

Cet audit a consisté en une analyse de la documentation existante (60 documents relatifs à l'infrastructure technique S.I. analysés) et dans l'interview des sachants (informatique, sécurité des bâtiments, ressources humaines, D.I.M.), soit 14 personnes rencontrées (administrateurs systèmes et bases de données, R.S.S.I. et Délégué à la Protection des Données, gestionnaires applicatif Cariatides, gestionnaires applicatif Octime, administrateur systèmes et réseaux, chefs de projets, ressources humaines, services techniques, postes de travail et support informatique).

La seconde phase de l'opération (analyse des risques) a été réalisée en septembre et novembre 2019.

Basée sur la méthode EBIOS (méthode préconisée par l'A.N.S.S.I.), elle a consisté en une expression des besoins en sécurité des utilisateurs du S.I. dans le cadre de leurs missions tenant compte bien entendu des ressources informatiques mises à leur disposition, logiciels et matériels et par rapport aux 4 critères de Disponibilité, Intégrité, Confidentialité et Auditabilité, piliers de la S.S.I.

Cette expression des besoins sera dans l'avenir effectuée avant toute mise en production ou choix d'applications informatiques, pour mettre la bonne sécurité d'emblée.

Lors de 12 entretiens pluridisciplinaires d'une durée de deux heures, qui auront au total rassemblés 82 agents de l'établissement dans l'ensemble des pôles, des agents qui ont une pratique affirmée de notre système d'information, il aura aussi été indiqué quels sont les événements redoutés, les incidents vécus et leurs impacts, un ensemble de circonstances qui peuvent faire peur par rapport à la pratique professionnelle et l'outil informatique.

La détermination des événements redoutés et des scénarios crédibles pouvant les amener (quelles menaces sur quelles vulnérabilités ?) va permettre la réalisation de la cartographie des risques S.S.I.

La troisième et dernière phase de l'audit va se dérouler durant tout le mois de janvier 2020 et débouchera sur la détermination d'un Plan d'actions Sécurité S.I.

Au final, le C.H. des Pyrénées disposera d'un état des lieux précis vis-à-vis de l'état de l'art et des bonnes pratiques S.S.I. (ISO 27002), d'une cartographie des risques avec hiérarchisation en matière de criticité (méthode EBIOS) et de recommandations qualifiées.

Une restitution finale intégrant l'ensemble des résultats de l'audit et la présentation du Plan d'Action sera faite à la Direction de l'établissement.

Technologies numériques : un usage réglementé

Les technologies numériques ont permis de révolutionner le mode de fonctionnement des entreprises d'aujourd'hui. La numérisation des documents, couplée à la dématérialisation des opérations et des échanges, a apporté d'énormes changements dans les méthodes de gestion. Cependant, l'utilisation de ces nouvelles technologies imposent de mettre en oeuvre des stratégies d'usage au service des pratiques professionnelles.


PAR BRUNO GAROT, RESPONSABLE INFORMATIQUE ET RESPONSABLE SÉCURITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION.

Une charte d'usage des technologies numériques a donc été élaborée et est en vigueur au Centre Hospitalier des Pyrénées depuis le mois de septembre dernier. Cette charte, validée par les instances de l'établissement, s'applique à l'ensemble du personnel de l'établissement, tous statuts confondus.

Elle concerne l'usage des ressources informatiques (ordinateurs de bureau, consoles Client-léger, ordinateurs portables...), des services Internet et des technologies numériques et rappelle les droits et les responsabilités qui incombent aux utilisateurs du Système d'Information dans l'utilisation des systèmes et des technologies mis à sa disposition.

Elle décrit également les règles d'accès et d'utilisation des ressources informatiques, règles permettant d'assurer la sécurité et la performance du système d'information et de préserver la confidentialité des données qui le constitue.

Une affiche reprenant les points clés de la charte a été diffusée à l'ensemble des unités et services. Elle est également disponible sur simple demande auprès du R.S.S.I. de l'établissement (rssi@chpyr.fr). De même, une plaquette d'information, présentant de manière plus détaillée cette charte, a été adressée à l'ensemble du personnel.



Technologies numériques

Charte d'usage

Charte sur l'usage des ressources informatiques, des services Internet et des technologies numériques, applicable à l'ensemble du personnel du Centre Hospitalier des Pyrénées, tous statuts confondus.

Missions de sécurité
Protection des ressources et du patrimoine informationnel contre des pannes, des erreurs ou des malveillances.
Sensibilisation des agents de l'établissement à la sécurité du Système d'Information.
Respect de la confidentialité des informations et obligation de discrétion.

Usage des ressources informatiques
Usage exclusivement professionnel, même si un usage personnel raisonnable est toléré.
Traçabilité nominative des accès Internet.

Usage des login et mots de passe
Comptes d'accès au système d'information strictement personnels.
Mots de passe associés robustes, changés régulièrement et strictement confidentiels (ils ne doivent être divulgués à qui que ce soit).

Usage des matériels et espaces de stockage
Matériels et logiciels installés uniquement par le service informatique et utilisés de façon adaptée.
Connexions de matériels personnels interdites ainsi que les périphériques usb.
Maîtrise des espaces de stockage alloués, vigilance quant à la taille et à la quantité des fichiers stockés et suppression des données obsolètes.
Respect de la propriété intellectuelle (interdiction de copies de logiciels).
Protection de l'image de l'établissement lors d'échanges électroniques par courrier ou publication sur des forums professionnels.
Accès interdit à l'espace réseau ou à la messagerie d'un salarié absent.
Mise à disposition de la traçabilité réglementaire des accès aux applications et aux ressources informatiques.
Alertes du Responsable de la Sécurité du Système d'Information (R.S.S.I.) devant tout comportement ou fonctionnement anormal, toute suspicion d'atteinte à la sécurité, de non-respect de cette charte.

Responsabilités et sanctions
Règles fixées par la Direction du Centre Hospitalier des Pyrénées dans le respect des dispositions législatives et réglementaires applicables (C.N.I.L., R.G.P.D., H.A.S., D.G.O.S., ASIP Santé...)
Responsabilité en cas de manquement et possibilité de sanctions.

Comment s'informer sur cette Charte et plus généralement sur la sécurité du Système d'Information ?

- Consultez, sur QUALIOS, le Portail dédié RGPD & PSI ;
- Participez aux actions de sensibilisation à la sécurité du Système d'Information et à la Protection des Données Personnelles menées dans le cadre du Plan de Formation de l'établissement ;
- Et aussi, interpellez le R.S.S.I. de l'établissement, Bruno Garot, au 05 59 90 90 04 ou écrivez à rssi@chpyr.fr pour tout complément d'information.

Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

La semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) est le point d'orgue d'un combat permanent pour l'accès, le maintien et l'épanouissement dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap. Elle s'est tenue, cette année, du 18 au 22 novembre.

PAR ELODIE SAPHORES, CHARGÉE DES RISQUES PROFESSIONNELS ET MYLÈNE GONZALEZ, ASSISTANTE SOCIALE DU PERSONNEL ET CORRESPONDANTE HANDICAP

Le Centre Hospitalier des Pyrénées, engagé dans sa politique handicap, a organisé pour la seconde année des animations lors de cette semaine.

Pour l'occasion, l'établissement s'est associé à la troupe de théâtre parisienne « Comme1Acte » et a proposé au personnel d'aborder le sujet du handicap au travail avec humour, émotion et bienveillance. Les saynètes qui ont été présentées ont évoqué le quotidien d'agents confrontés à leurs propres difficultés ou à celles de leurs collègues.



Sketchs suivis d'échanges sur les «Différences au travail»



Sketchs itinérants dans les unités de soins

Nous remercions les personnes qui se sont déplacées en salle de théâtre, les unités qui nous ont accueilli (13 unités sur 17 programmées) et les soignants qui nous ont accordé du temps.

Nous remercions également les équipes qui ont participé aux quiz (31 questionnaires nous ont été retournés soit 124 agents mobilisés). Félicitation aux équipes : « les fauchés », « la Team DRH », « AFM », « Vive les pommes », « les 4 fantastiques » qui ont été les meilleures !

Nous espérons, au travers de ces animations, avoir semé une graine pour permettre à terme une meilleure acceptation des fragilités de chacun dans notre établissement.

Efforts, partages et échanges au programme de cette sortie montagne

PAR L'ESPACE SOCIO-CULTUREL

En partenariat avec Education Environnement 64 et la Maison de la Montagne, l'Espace Socio-Culturel a organisé, le 17 septembre dernier, une journée montagne. Au programme de cette journée, découverte de la faune et de la flore et pique-nique.

Cette journée en Vallée d'Aspe, plus précisément au Cirque de Lescun, a rassemblé pas moins de 13 participants. Ce moment d'efforts, de partage et d'échanges a été très apprécié de tous.

L'accompagnement par une guide haute montagne de l'association Education Environnement 64 a été, comme toujours, d'une grande qualité, cette dernière enrichissant chaque moment d'anecdotes et d'explications sur la faune et la flore. Le matériel emprunté à la Maison de la Montagne de Pau a permis à certains patients non équipés de participer à cette journée dans de bonnes conditions. ■



En octobre, le C.H.P. s'est habillé en rose !

En octobre 2019, pour la 26^{ème} année consécutive en France, la campagne de lutte contre le cancer du sein, organisée par l'association «Le Cancer du Sein, Parlons-en !» proposait de lutter contre le cancer du sein en informant, en dialoguant et en mobilisant. Pour le C.H.P., qui s'associe tout au long de l'année à des manifestations nationales d'information et de prévention, Octobre Rose a été une occasion d'intensifier l'information et la sensibilisation et de réunir patients et soignants autour d'une cause commune.



C'est dans une ambiance conviviale que les 70 participants (accompagnants et usagers) ont marché ensemble, le jeudi 24 octobre, tout le long du parcours fléché d'une durée de 45 mn environ avec ravitaillement, préparé en partenariat avec le service des sports. A l'arrivée, Place des arts, un stand d'information et de prévention du cancer du sein, animé par les représentants de la C.P.A.M. et de la ligue contre le cancer t-shirt, a accueilli les participants. Ce fut l'occasion de leur rappeler l'importance du dépistage et de leur remettre leur récompense (t-shirt, stylos, goodies...).

Une femme sur 8 concernée

1 femme sur 8 risque de développer un cancer du sein. Le dépistage revêt donc une grande importance. En effet, chaque année, le dépistage précoce permet de sauver des milliers de vie.

Ainsi, pour sensibiliser le plus grand nombre à la nécessité, pour une femme, de se faire régulièrement dépister du cancer du sein, des parapluies et des ballons roses ont habillés la place des arts, le self et le Département de Médecine Polyvalente. Des affiches et des plaquettes d'information ont été distribuées sur l'ensemble de l'établissement et des sets de table thématiques mis en place au self.

Face au cancer du sein, il y a des moyens pour agir. A partir de 50 ans, la mammographie de dépistage est recommandée tous les deux ans. En effet, en détectant un cancer plus tôt, le dépistage augmente les chances de guérison et permet des soins moins lourds.

Comment faire sa mammographie ?

Avant l'âge de 50 ans, il est inutile de recourir à des actes de dépistage du cancer du sein, sauf si vous avez un niveau de risque considéré comme élevé ou très élevé. En revanche, un examen clinique de vos seins (palpation) est recommandé tous les ans dès l'âge de 25 ans.

**DÉPISTAGE
DESCANCERS**
Centre de coordination
Nouvelle-Aquitaine
Tél. 05 59 90 38 90
contact.64@depistagecancer-na.fr

A partir de 50 ans, vous allez recevoir une invitation pour une mammographie. Vous pourrez prendre alors rendez-vous avec un radiologue de la liste de l'invitation et faire gratuitement votre mammographie au centre de radiologie. La mammographie sera relue par un 2^{ème} radiologue du centre de dépistage des cancers et vous recevrez le résultat par courrier. En cas d'anomalie, le radiologue vous proposera immédiatement une prise en charge personnalisée. ■

Opération Movember : l'équipe des cuisines mobilisée !

Pendant tout le mois de novembre, Movember, pendant masculin d'Octobre rose, sensibilise le grand public à la santé masculine. Son signe de ralliement : la moustache ! Durant tout le mois, les hommes sont invités par la Fondation Movember à porter la moustache pour sensibiliser l'opinion publique aux maladies masculines telles que les cancers de la prostate et des testicules mais aussi à la santé mentale et la prévention du suicide.

Au service restauration, c'est toute l'équipe qui a joué le jeu et s'est mobilisée en arborant leur plus belle moustache (naturelle ou factice pour la photo). L'idée était de laisser pousser la moustache pour faire parler pour la bonne cause. ■



Moi(s) sans tabac : pour la 3ème année, le C.H.P. répond présent !

Désormais incontournable, le Moi(s) sans tabac, dispositif qui offre aux fumeurs un accompagnement au sevrage jour après jour, comptait déjà, au 25 octobre, plus de 10 500 inscrits sur la plate-forme dédiée en Nouvelle-Aquitaine, et parce que participer à un mouvement collectif facilite la démarche d'arrêt, le C.H.P. a proposé des animations tout au long du moins de novembre.

PAR CHANTAL CASTAING, INFIRMIÈRE ADDICTOLOGUE



Atelier soins des mains «1, 2, 3 citrons»

Lors de la séance Mindfulness, méditation en pleine conscience, guidée par Geneviève Pittoni, infirmière, les participants ont pu accéder à un moment d'apaisement et de lâcher prise. Ils ont pu ressentir un relâchement tant sur le plan cognitif que physique, et ont pu ainsi faire l'expérience du «vivre l'instant présent». Ce fût un moment fort tant pour les patients que pour les thérapeutes présents.

L'atelier soins des mains «1, 2, 3 citrons», animé par Claire Hourcade, socio-esthéticienne et Stéphanie Poudensan, coiffeuse, a pu apporter un moment de douceur, pour prendre soin de soi en réalisant une action facile à réaliser, peu onéreuse et accessible à tous. Une parenthèse de sérénité et de zenitude.

La séance «Danse, expression corporelle» fût un moment plaisant où plaisir, sourires, joie, et créativité étaient au rendez-vous. Sous la houlette de Bénédicte Pelissou,

animatrice, les participants se sont fait du bien tant sur le plan physique que psychologique. Avec Dominique Denis-Coze-De-Gorgis, la séance stretching avec ses abdos, étirements et squats avait tous les ingrédients pour faire bouger et persévérer dans son bien être.

Ces ateliers ont été appréciés tant pour les patients, les soignants et les membres porteurs de ces actions. Le mot d'ordre était «le plaisir», notion si importante dans la relation que l'on peut avoir avec le tabac, que l'on peut perdre si l'addiction tabagique venait à s'installer.

Ces actions ont pu permettre de sensibiliser sur le fait que l'on peut accéder au plaisir autrement qu'en passant par la substance qui est le tabac. Le seul bémol était la météo qui a probablement été un frein à la venue de davantage de collègues et patients. ■



Séance danse et expression corporelle

Une nouvelle promotion d'internes accueillis au C.H.P.

Ce semestre, ce sont donc 10 nouveaux internes qui sont arrivés sur l'établissement dont 5 femmes et 5 hommes. Quatre d'entre eux sont affectés au pôle 2 (Chênes, Pins, Addictologie et Esa 1), cinq au pôle 3 (S.A.A.U., U.S.M.P., U.S.I.P. et département de médecine polyvalente) et une interne au pôle 4, au service adolescents. Ils viennent tous de la faculté de Bordeaux.

On retrouve sur la photo, de gauche à droite, assis, Marc Lecoanet, Marc Ducasse, Manon Delcros, Maxime Pace, Lauriane Perraudin, Vicmer Ferrer, et debout, Manon Serret, Eva Mondon, Augustin Boudoussier, Morgane Esper.

Nous leur souhaitons la bienvenue. ■



Une initiation aux gestes qui sauvent pour la semaine sécurité des patients

Pour la 7^{ème} année consécutive, la semaine sécurité des patients s'est déroulée au C.H.P. du 18 au 22 novembre 2019. Opération annuelle de sensibilisation, la semaine de la sécurité des patients (S.S.P.) a pour objectif de sensibiliser l'ensemble des publics aux enjeux de la sécurité des soins et de favoriser un dialogue entre usagers / patients et professionnels de santé.



Initiation aux gestes de 1er secours animée par Muriel Beloscar, aide-soignante et Julie Doux, infirmière du D.M.P.

En effet, depuis plusieurs années, le Centre Hospitalier des Pyrénées et sa Cellule Qualité-Risques s'impliquent de manière active dans cette manifestation en se faisant le relais des recommandations nationales, et en proposant un programme d'animations à destination des patients, des usagers et des professionnels de santé.

Cette année, le coup de projecteur était mis sur les antibiotiques pour contribuer à lutter contre l'antibiorésistance, véritable fléau de santé publique, mais cette édition a aussi été l'occasion d'investir d'autres champs illustrant concrètement la coordination des soins et des vigilances sanitaires.

Le Centre Hospitalier des Pyrénées a ainsi organisé tout au long de la semaine des ateliers des erreurs, des ateliers douleur et des séances d'information sur les soins sans consentement (qui ont réuni près de 100 personnes) et a également proposé, de manière inédite, plusieurs séances d'initiation aux gestes qui sauvent avec mannequin, séances ouvertes à tous (patients, professionnels, visiteurs...). Ces séances ont été animées par les Dr Teilhaud et Morisset, médecins généralistes et des professionnels du Département de Médecine Polyvalente. En effet, alors que dans les pays scandinaves et au Canada plus de 80 % de la population est formée aux gestes de premiers secours, cette proportion n'est que de 40 % en France. Or, les chances de survie sont décuplées lorsque les bons gestes – souvent simples – peuvent être apportés rapidement. Ces séances ont permis d'initier aux gestes essentiels une trentaine de personnes, patients et professionnels, de créer de l'émulation et de développer des valeurs de civisme utiles à la société.

La semaine s'est clôturée, le vendredi 22 novembre, avec la diffusion, dans une salle de conférences comble (120

personnes, patients et professionnels confondus), du documentaire «Hier, aujourd'hui, demain», parcours de schizophrènes, pensé et filmé dans le cadre d'un atelier thérapeutique par deux médiateurs de santé pair avec la participation des patients de l'U.M.S.R. Cette réalisation a été l'occasion, pour les membres du groupe, de créer entre eux une relation d'amitié et a permis de les remettre au travail. Les professionnels, quant à eux, ont beaucoup été impactés humainement et professionnellement par ce projet qui les motive encore plus à travailler dans ce sens. La projection a été suivie d'un échange riche entre les médiateurs de santé pair, les patients-acteurs présents et le public. Elle s'est achevée autour d'un moment de convivialité.

En participant à cette semaine, l'établissement met en lumière son engagement sur la prévention, la maîtrise des risques et la sécurité dans le cadre de la prise en charge des patients. ■



Ludovic Gouaillard (à gauche), médiateur santé pair et une partie des patients de l'U.M.S.R. ayant participé à la réalisation du film.

L'autisme comme priorité de soutien pour l'association Inner Wheels

Le 10 décembre 2019, le gouverneur de l'association Inner Wheels, Mme Marie-Noëlle BOUCHAUD et la présidente, Mme Christine LEPERE, sont venues remettre un chèque aux équipes du nouveau dispositif autisme du pôle 4 de pédopsychiatrie du Centre Hospitalier des Pyrénées.



En effet, cette association caritative, qui oeuvre dans plus de 100 pays différents afin d'améliorer la vie des femmes et des enfants, et qui siège à l'O.N.U. pour défendre leur cause, a retenu l'autisme comme priorité de soutien pour l'année 2019.

Cette aide financière sera investie dans le projet de création d'un espace Snoezelen pour l'Unité de Soins Précoces Autisme «Les Lucioles» et le Service d'Accompagnement Pluridisciplinaire de l'enfant et de l'adolescent avec Autisme «Les Voiliers».

La méthode Snoezelen, apparue dans les années 70 en Hollande, offre aux personnes autistes un espace d'exploration sensorielle sécurisée visant au bien-être. L'enfant ou l'adolescent atteint de troubles autistiques possède en effet un système de fonctionnement perceptif et sensoriel particulier. Il peut présenter des hyper ou hypo sensibilités sensorielles (sons, lumières, couleurs, toucher...). Ses cinq sens, son système vestibulaire, son système pro-

prioceptif et sa sensibilité agissent différemment. Il lui est parfois difficile d'activer plusieurs sens à la fois. L'aménagement de la salle Snoezelen, avec un équipement particulier, permettra donc les explorations sensorielles, le travail de proprioception tout en favorisant les interactions relationnelles.

Un premier chèque de 500 euros, versé en juin dernier, était une première brique posée pour aider à la réalisation de la salle Snoezelen. Cette nouvelle aide de 1 000 euros devrait permettre d'avancer dans la concrétisation de ce projet.

La remise de chèque s'est déroulée, en présence des membres de l'association, de Christine Anglade, Directrice des finances et du système d'information, du Dr Alice Letessier, chef du pôle, des Drs Marchand et Lepoutere, et des équipes du pôle 4. ■



Exemple d'une salle snoezelen

Le Centre Hospitalier des Pyrénées est certifié.

PAR MAUD CLÉMENT, DIRECTRICE DES USAGERS ET DE LA QUALITÉ

Après la visite de certification de mars dernier et le résultat incompréhensible et très décevant se traduisant par un sursis à certification (réserve sur les droits des patients), l'établissement a effectué un recours gracieux motivé et circonstancié auprès de la H.A.S., l'invitant à revoir son évaluation. L'établissement s'est, par ailleurs, engagé auprès de la H.A.S., à lever les écarts constatés sur les droits des patients.

La H.A.S. a pris en compte cette demande : elle a révisé son évaluation en certifiant l'établissement avec une cotation C (restent une obligation d'amélioration sur le process droits des patients et deux recommandations d'amélioration sur le parcours patient et le management de la prise en charge médicamenteuse).

Il faut ici souligner l'important travail de mobilisation des professionnels notamment sur l'actualisation du règlement intérieur, sur la réécriture des règles de fonctionnement des unités, les réflexions menées sur la contention et l'isolement avec une conformité affirmée aux standards en la matière, l'affirmation d'une politique des droits des patients institutionnelle et volontaire, les travaux menés sur le suicide et la politique de désescalade.

Ces travaux se poursuivront sur 2020 avec comme objectif ambitieux mais réalisable de bénéficier d'une cotation plus favorable et conforme à la qualité de prise en charge des patients, c'est à dire une cotation B. ■



La vaccination contre la grippe vue par les patients de l'U.M.S.R.

Contre la grippe, la vaccination est la première des protections. Pourtant, parce qu'encore trop de personnes à risque n'ont pas conscience de ce que la grippe peut être extrêmement invalidante, seulement moins de 1 personne sur 2 parmi elles ont eu recours à la vaccination l'année dernière.

ÉLÉMENTS RECUEILLIS AUPRÈS D'ELISABETH DUBARRY, CADRE DE SANTÉ HYGIÉNISTE

Depuis le mois de septembre, le D.M.P., en partenariat avec le service hygiène hospitalière, mène donc une campagne de vaccination contre la grippe à destination des patients.

Tous les mois, par le biais d'un courrier, il a été rappelé aux cadres de santé de proposer la vaccination à tous les patients nouvellement hospitalisés, ainsi que les précautions à prendre en cas de symptômes de grippe ou d'affections respiratoires. Une grille de recueil complétée chaque semaine par les cadres et transmise au D.M.P. a permis de recenser les patients qui voulaient être vaccinés.

Dans un deuxième temps, un temps de rencontre, animé par le Dr Benoît Huc, a été organisé dans les unités. A cette occasion, les patients de l'U.M.S.R., mobilisés sur le sujet, ont réalisé des dessins représentant leur vision de la vaccination. Ce travail a permis de favoriser les échanges et de rappeler les précautions à prendre et l'importance de la vaccination.



Campagne de vaccination 2019-2020 : les points clés à retenir*

- 1 - Un taux de vaccination qui reste insuffisant** : seulement moins d'une personne à risque sur deux s'est fait vacciner (46,8 %) au cours de la précédente campagne.
- 2 - Une mobilisation des professionnels de santé toujours aussi décisive** pour l'incitation à la vaccination : ceci passe par le dialogue avec les patients... mais aussi par la vaccination des professionnels eux-mêmes, qui doivent être exemplaires.
- 3 - Un pas de plus vers la simplification du parcours vaccinal** : toutes les personnes de 18 ans et plus pour lesquelles la vaccination antigrippale est recommandée peuvent désormais retirer directement leur vaccin à la pharmacie et se faire vacciner par le professionnel de leur choix : médecin, sage femme, infirmier(e), pharmacien volontaire.

* Source : <https://solidarites-sante.gouv.fr>

Agenda

SAVE THE DATE

Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux se déroulera le vendredi 24 janvier 2020, à 16h en salle de théâtre. Elle sera l'occasion évidemment l'occasion de rappeler le bilan de l'année passée et de tracer la feuille route de celle en cours Elle sera traditionnellement suivie de la remise des médailles d'honneur du travail et des médailles de sauveteurs et secouristes du travail, et d'un moment de convivialité qui nous réunira autour d'un cocktail et de la traditionnelle galette des rois.

Permanence du Crédit Social des Fonctionnaires

Projet immobilier, travaux, assurance, prêts personnels, regroupement de crédits, épargne..., depuis 1955, le Crédit Social des Fonctionnaires propose aux agents de la Fonction Publique des solutions de financement, d'épargne et d'assurance. Venez rencontrer votre conseillère C.S.F., Jennyfer Millot, le mardi 17 mars 2020, de 11h à 14h, salle des ventes. Inscription sur <https://doodle.com/poll/ti8879k69rhhfhq> ou par courriel à millot@csf.fr.

Semaines d'information sur la santé mentale

L'édition 2020 des Semaines d'information sur la santé mentale aura lieu du 16 au 29 mars, sur le thème «Santé mentale et discriminations». En effet, d'une part, les discriminations ont un impact sur la santé mentale des personnes qu'elles touchent. D'autre part, les personnes concernées pas les troubles psychiques sont confrontées aux discriminations. Ces discriminations engendrent de la souffrance psychique et impactent la santé mentale des personnes touchées, allant parfois jusqu'au besoin de soin. Ces questions pourront être abordées lors des actions organisées pendant les SISM 2020, dont vous pourrez retrouver le programme sur Pyrenet.

Réforme des retraites : ce qu'il faut savoir

Le projet de réforme du gouvernement a finalement été présenté par Edouard Philippe le 11 décembre 2019, mais que prévoit la réforme...

SOURCE : [HTTPS://WWW.LESECHOS.FR](https://www.lesechos.fr)



Avec le nouveau **système universel par points**, chaque salarié accumulera tout au long de sa carrière des points, à partir desquels le montant de sa pension sera calculé. Ce système prendra en compte l'ensemble de la carrière et non plus les six derniers mois pour les fonctionnaires comme actuellement.

La future réforme s'appliquera aux générations nées après 1975. Pour ceux qui auront plus de 50 ans en 2025, toute la partie de carrière effectuée jusqu'à 2025 donnerait lieu à une retraite calculée sur les anciennes règles - seules les années travaillées à partir de 2025 seront réglées par le service universel.

L'âge légal de départ à la retraite restera fixé à 62 ans, mais un **âge pivot** - qui devra être atteint pour toucher une retraite à taux plein - avec un système de bonus-malus devrait être instauré et **fixé à 64 ans** en 2027.

Sur la pénibilité, les personnes qui exercent des métiers usants pourront continuer à partir à la retraite deux années plus tôt que les autres. Le compte pénibilité sera ouvert à la fonction publique et en particulier à l'hôpital.

La loi garantira la **valeur du point**. Les partenaires sociaux fixeront sa valeur et son évolution, sous le contrôle du Parlement.

Il sera mis **fin aux régimes spéciaux**. Pour les fonctionnaires et les agents des régimes spéciaux, la première génération concernée sera celle de 1980 (pour ceux qui ont 57 ans) et de 1985 (pour ceux qui ont 52 ans).

Une **pension minimale de 1.000 euros net par mois** pour une carrière complète au SMIC sera garantie.

Les salariés du privé, des régimes spéciaux et les fonctionnaires auront à terme **des cotisations identiques** avec le même taux de 28,12 % jusqu'à 120.000 euros de revenu brut annuel.

Jusqu'aux 120.000 euros de revenus annuels, tout le monde cotisera au même taux. Au-delà, les plus riches paieront une cotisation de solidarité plus élevée qu'aujourd'hui (2,81 %) qui financera des mesures de solidarité pour tout le monde.

Le nouveau système accordera **des points supplémentaires pour chaque enfant** et ce dès le premier enfant. En parallèle, le système de réversion sera généralisé et amélioré en garantissant au conjoint survivant «70 % des ressources du couple».

Calendrier de la réforme

22 janvier 2020 : présentation du projet de loi en Conseil des ministres

Fin février 2020 : examen en première lecture à l'Assemblée nationale

Fin 2020 : adoption définitive de la loi au Parlement

2021 : première marche de revalorisation des enseignants

2022 : Entrée dans le système universel de tous les cotisants nés à partir de 2004

2025 : Entrée dans le système universel de tous les assurés nés à partir de 1975

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Arrivées

Anne-Claire Bazan (I.D.E., ESA 2 - Pôle 1), Léa Bellardi (I.D.E., Les Amandiers - Pôle 2), Sandra Broucuret (préparatrice en pharmacie - Pôle 3), Sébastien Canton-Alonso (aide-soignant, Les Amandiers - Pôle 2), Sabine Carrère (adjoint des cadres, Formation continue, D.R.H.F. - Pôle 5), Dr Elsa Cornille (praticien contractuel, secteurs G01 et G03 - Pôle 1 et S.A.A.U. - Pôle 3), Clara Dal Col (I.D.E., Les Amandiers - Pôle 2), Emilie Desperiers Lafargue (adjoint des cadres, D.A.L. - Pôle 5), Katia Estebe (A.S.H.Q., S.A.A.U. - Pôle 3), Hugo Galode (I.D.E., U.G.C. - Pôle 3), Ronan Guhur (I.D.E., H.C. Les Capucines - Pôle 4), Eileen Horngren (aumônière - Cultes), Michel Jamboue (ouvrier principal, Service transports, D.A.L. - Pôle 5), Lisa Jourdan (assistante de service social, C.M.P. Henri Duchêne - Pôle 2), Nicolas Laborde (ouvrier principal, Service restauration, D.A.L. - Pôle 5), Emilie Maille (I.D.E., U.D.V.S. - Pôle 2), Philippe Meurillon (I.D.E., Les Erables - Pôle 1), Dr Pierre-Emmanuel Rozier (praticien contractuel, Hôpital de jour addictologique - Pôle 2), Martine SEGAS (cadre de santé, Surveillance générale), Dr Charles STECKEN (praticien contractuel, secteur G01 - Pôle 1 et services adolescent - Pôle 4)

Départs

Auréli Baylere Laboge (préparatrice en pharmacie - Pôle 3), Dr Catherine BONNEL (praticien hospitalier, secteur G01 - Pôle 1), Olivier De Miguel (I.D.E., C.M.P. Orthez - Pôle 1), Dr Alain DYAN (praticien hospitalier, gériatrie - Pôle 1), Estelle Dufourcq (assistante de service social, Les Pins - Pôle 1), Vincent Feron (ouvrier principal, Service Transports - Pôle 5), Véronique Grégoire (aide-soignante, Les Amandiers - Pôle 2), Michel Jamboue (ouvrier principal, Service transports, Fatima Llorca (adjoint administratif, D.A.L. - Pôle 5), Mathilde Medou (A.S.H.Q., S.A.A.U. - Pôle 3), Dr Pierre MIGNONAT (praticien hospitalier, pharmacie - Pôle 3), Daniel Pittoni (cadre de santé, ESA 2 - Pôle 1), Magalie Pivot (A.S.H.Q., Les Amandiers - Pôle 2), Aude Pomies (secrétaire médicale, C.G.M. G01 - Pôle 1) Antoine Renaudin (ouvrier principal, Service Restauration, D.A.L. - Pôle 5), Martine Segas (cadre de santé, Surveillance générale), Mathilde Soucek (A.S.H.Q., S.A.A.U. - Pôle 3), Katell Teffo (monitrice éducatrice, U.S.P.P. - Pôle 2)

Bonne retraite à ...

Christine Demiguel (attachée d'administration hospitalière - D.S.T.T. - Pôle 5), Dr Geneviève Giraud (praticien hospitalier, secteur G03 - Pôle 1), Aline Larque-dit-Roques (aide-soignante, U.S.P.P. - Pôle 2), Bernadette Prat (aide-soignante, Les Montbrétias - Pôle 1)